

# Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

**GT-IBMA** : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

**Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives »)** : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

**Crédits photo** : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

# Lysichite jaune : *Lysichiton americanus*

Hultén & St John, 1931

## Critères de détermination

Famille des Aracées. Herbacée pérenne atteignant 1,2 m de haut et à très longue durée de vie (80 ans et +). Hémicryptophyte/géophyte à rhizome tuberculeux. Odeur modérée de « moufette » détectable aussi bien sur les inflorescences que sur toute partie froissée.



**Fleurs** : Inflorescence cylindrique dense formant un spadice (6-15 cm) entouré d'une bractée jaune vif ou spathe (12-25 cm). 2 à 4 inflorescences par pied à raison de plusieurs centaines de fleurs chacune. Souvent citée comme espèce monoïque et/ou dioïque, elle fait en réalité l'objet d'un hermaphrodisme successif (dichogamie : fleurs hermaphrodites à maturité différée dans le temps) de type protogyne (fleurs femelles réceptives avant les fleurs mâles).

Une fleur type possède 4 tépales verts entourant un ovaire quadrilobé à 1-2 ovules au sein de 2 carpelles +/- soudés et se prolongeant par un style et stigmat. En phase mâle 4 d'étamines sortent progressivement par paire.



**Feuilles** : Grande taille (L : 40-120 x l : 27-70 cm), entières et ovales ressemblant à des feuilles de tabac, portées par un pétiole court. Elles dépérissent à la mauvaise saison.



**Racines** : La partie souterraine d'un pied mature comprend :

- 1- Un court rhizome orienté verticalement qui grandit lentement d'année en année (3-5 cm en largeur et hauteur pour les jeunes pieds, une dizaine de cm pour les plus anciens). Il est assorti à sa base d'un chevelu dense de racines contractiles blanches descendant très profondément dans le sol dans toutes les directions (0,5-1 m).
- 2- Un cylindre blanc (> 20 cm), émanant de ce rhizome, constitué de parties végétatives immatures (feuilles et spadices juvéniles) imbriquées ensemble jusqu'en sub-surface. Ces organes passent la mauvaise saison en dormance dans un sol trempé, ou sous l'eau, prêts à sortir au début du printemps.



**Fruits** : 150-350 baies vertes se développant le long du spadice, chacune contenant de 1 à 2 graines de couleur brun-rouge. Les spadices (infrutescences) sont matures de mi-juin à juillet et se désagrègent ensuite au sol libérant les graines.

**Confusions possibles** : *Lysichiton x hortensis* (*L. americanus* x *camtschatcensis*) : Hybride stérile plus grand dans toutes ses parties, à spathe jaune très pâle, peu odorant.  
*Lysichiton camtschatcensis* : Spathe blanche.

## Biologie & Ecologie

Floraison :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

**Reproduction** : Principalement par dissémination des graines mais possible aussi par fragmentation des rhizomes.

**Habitat** : Milieux humides, sur divers types de sols mais plus souvent acides (marais, zones tourbeuses), mégaphorbiaies, bord de ruisseaux forestiers et queues d'étang boisées. Sols trempés, profonds et riches en matière organique. Forêts alluviales et sous-bois (pessières et aulnaies-frênaies marécageuses).

## Origine & Apparition

Originaire de la façade ouest de l'Amérique du Nord (USA, Canada).

Introduite depuis 1901 au Royaume-Uni pour l'ornement (sous le nom erroné de *L. camtschatcense*), elle est ensuite signalée en milieu naturel dans diverses localités en Angleterre et en Irlande peu après la seconde guerre mondiale. Dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle elle est mentionnée en nature dans de nombreux pays d'Europe du Nord-Ouest : Allemagne début 1980 ; Suède (1981) ; Danemark (1981) ; puis Norvège (1994) ; Suisse (2003) ; Pays-Bas (2004) ; Finlande (2005) ; Belgique (2006) ; Pologne (présence de type échappée de jardin, espèce réglementée depuis 2011).

En France, des populations ont été découvertes en 1995 en haute-vallée du Furan d'abord sur la commune de Le Bessat et ensuite sur Tarentaise (Loire), puis en 2005 à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), deux stations où l'espèce est considérée comme naturalisée (la station de la Loire a fait l'objet d'une première action d'éradication en 2013 dans le cadre d'un contrat de rivière). Deux mentions récentes de quelques pieds subsponsanés sont datées de 2011 à Givors (Rhône) et de 2012 à Neufchâteau (Vosges).

**Coordination**: Florent LAMAND

**Maquette**: Gwendoline LACQUEMENT

**Rédaction**: Alexis LEBRETON, Océane JERUZALSKI

**Contribution**: Alexis LEBRETON

**Validation**: Alexis LEBRETON, Marc GIBERNAU (Fleurs)

## Sources

LEBRETON A. (2007). Présence du Lysichite jaune ou Faux arum, *Lysichiton americanus* Hultén & St John (Araceae), en France. *Symbioses*, n°20 : 60-64.  
ANTONETTI S. et NICOLAS S. (Août 2013). A la découverte de la flore du Grand Lyon. CBNMC et GRANDLYON, 27 p.  
CBNMC (2013). Plantes sauvages de la Loire et du Rhône, atlas de la flore vasculaire. Conservatoire botanique national du Massif central, 760 p.  
ARMITAGE J.D. et PHILIPS B.W. (2011). A hybrid swamp lantern. *The Plantsman (New Series)*, 10 (3) : 155-157.  
[http://www.eppo.org/QUARANTINE/Alert\\_List/deleted%20files/weeds/Lysichiton\\_americanus.doc](http://www.eppo.org/QUARANTINE/Alert_List/deleted%20files/weeds/Lysichiton_americanus.doc) (consultation: Juillet 2014)